



Fédération Laïque de structures et d'activités éducatives, sociales et culturelles depuis plus de 70 ans...

Les mutations qui traversent notre société, les besoins sociaux, éducatifs et culturels qui en découlent supposent de réinterroger, en permanence, les finalités de l'éducation et les modalités de mise en œuvre de l'action éducative locale.

Le développement des structures de loisirs destinées aux enfants et aux adolescents, l'accroissement du nombre des accueils périscolaires pour répondre aux besoins des parents, la généralisation des temps d'activités périscolaires dans le cadre de la refondation de l'école et la réforme des rythmes éducatifs, autant de situations qui amplifient le besoin d'animateurs professionnels qualifiés.

Incontestablement, depuis plus dix ans, l'éducation dans le temps libre des enfants et des adolescents ne cesse de se développer et les besoins sont grandissants. Depuis toujours, notre organisation s'attache à adapter son offre de formation pour apporter aux collectivités locales des réponses adaptées prenant en compte la diversité des besoins ; ceux des enfants et des adolescents, ceux des parents, ceux des animateurs permanents ou non, qualifiés ou non, mais aussi ceux des élus locaux soucieux de toujours mieux satisfaire aux besoins de la population, aux besoins de la cité.

Notre ancrage au local, nos contacts réguliers avec des élus locaux et des techniciens qui œuvrent chaque jour sur leur territoire communal ou intercommunal, confirment qu'il est indispensable de poursuivre l'action de qualification des animateurs quel que soit leur statut (CDI en emploi d'avenir, bénévoles contractuel, ...).



Les Francas
L'ÉDUCATION EN MOUVEMENT

**FRANCAS
Antenne
Normandie**
Maison des associations
10_18 grand Parc
14200 Hérouville Saint Clair
**Renseignements
Dominique PARSY
06.89.84.64.46**
dparsy.francas@orange.fr

N° D'ACTIVITE 22 60 02437 60
FORMATIONS CERTIFIEES QUALITE

les francas

L'éducation en mouvement

2019/2020

La formation
des professionnels
de l'animation

**BPJEPS
Loisirs Tous Publics**

au service
des projets d'accueil
et d'animation
enfance-jeunesse



FRANCAS (antenne Normandie)

Partenaires des collectivités territoriales et des associations

FORMATION

QUALIFIANTE

BPJEPS LTP « Loisirs tous publics »

Formation de Niveau 4

L'animateur titulaire d'un BPJEPS Loisirs Tous Publics est un animateur d'activité, un animateur de projets, un directeur de séjours.

Il est capable d'élaborer des projets d'activités sur des thématiques diverses.

Il est capable de conduire des temps d'animation autour du livre, de l'écriture, du jeu, du chant...

Il accueille des publics divers, travaille en équipe et en partenariat.

Le BPJEPS spécialité «Loisirs Tous Publics» s'adresse à tous les animateurs agissant auprès des enfants : Animateur enfance jeunesse, Animateur permanent d'accueil de loisirs, Animateur de centre social... et à toutes personnes souhaitant se qualifier et travailler en animation.

Il se prépare dans une démarche d'alternance (entre le «centre de formation» pour 600 heures et le lieu d'activité habituel (ou non) du stagiaire pour au moins 500 heures sur la durée de l'action de formation).

Descriptif des unités

4 unités de compétences à valider sur le parcours :

Unité 1 – « Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure » : communiquer, connaître son public, participer au fonctionnement de la structure.

Unité 2 – « Mettre en œuvre un projet d'animation » : concevoir, conduire, évaluer un projet d'animation.

Unité 3 – « Conduire une action dans le champ Loisirs tout public LTP et de direction Accueil collectif de mineurs (ACM) : organiser et évaluer les activités, encadrer une équipe, accueillir le public et l'équipe.

Unité 4 – « Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre les activités » : connaître son territoire, maîtriser les démarches pédagogiques, conduire les activités.

Des allègements ou des dispenses peuvent être donnés en fonction de votre expérience professionnelle, des diplômes dont vous disposez d'ores et déjà.

Exemple : le BAFD vous reconnaît une dispense possible de l'UC 3.

Pratiques de formation

Les principes de la formation aux Francas :

- L'alternance ; confrontation entre ce qui est vécu en centre de formation et ce qui est développé sur le terrain,
- Accompagnement individuel tout au long la formation (soutien aux écrits - relation étroite avec la structure et le tuteur),
- Des situations pédagogiques actives : intervention d'experts, recherche individuelle, production collective...,
- Utilisation de supports vidéo (conférences/débats),
- Analyse et commentaire de texte (dossier de presse/actualités),
- Animation de groupes (débat, brainstorming...),
- Participation d'élus et de professionnels à la formation à l'encadrement des temps de formation,
- Animation d'une plate-forme collaborative numérique... (documentation en ligne)

BPJEPS - Informations pratiques...

BPJEPS « Loisirs tous Publics »

Conditions d'admission

Conditions obligatoires :

- Avoir le PSC1 (ex-AFPS), joindre le certificat du PCS1 ou AFPS renouvelée
- Pour les Français de moins de 25 ans : joindre l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense

Réunir l'une des conditions suivantes :

- Justifier de 200 heures d'animation professionnelle ou non professionnelle auprès d'enfants, ou être titulaire du BAFA, BAFD, BPJEPS AS, APT ou EEDD, BAPAAT, CQP « Animateur périscolaire », Bac Professionnel « service de proximité et de vie locale » ou Agricole (toute option), Bac Professionnel ou BP Agricole (toute option).

Des dispenses sont possibles :

- Nous vous invitons à prendre contact avec notre chargée de mission. Les coordonnées sont inscrites au dos de cette plaquette.
- Le positionnement permet également d'affiner votre parcours de formation. Il définira votre individualisation de formation

Organisation de la formation (Cherbourg en Cotentin et Dieppe)

Inscription : dès maintenant Sélections : début juillet et début septembre

Démarrage de la formation : Octobre 2019 (positionnement)

Présence en centre de formation : une base de 2 à 4 jours en fonction des semaines (voir programme de formation sur demande)

Horaires en centre de formation : 9 h 00 - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h 00

Présence en structure d'alternance : prioritairement les mercredis et toutes les périodes de vacances scolaires pour les stagiaires non salariés.

Coût de la formation pour un cycle complet

6 489,00 € (pour les 602 heures dispensées en centre de formation)

Pour nous joindre : Francas (antenne de Normandie)

02.31.47.61.61 ou 06.89.84.64.46

dparsy.francas@orange.fr

Parcours partiel (accompagnement personnalisé)

Toutes nos actions de formation s'articulent autour de modules thématiques. Ce choix de structuration de nos cycles de formation permet aux candidats n'ayant pas obtenu les quatre unités capitalisables, soit par le canal de la VAE, soit au terme d'un cycle complet de formation, de suivre un parcours de formation personnalisé et de valider la ou les unités capitalisables qui leur manque. Cela s'applique également pour les personnes ayant des diplômes éligibles aux dispenses. Pour vous renseigner n'hésitez pas à contacter pour tout renseignement utile